

# Alu et Acier



**Attention !**  
**Je ne mets pas :**  
les outils usagers, les couverts et autres ustensiles de cuisine, les roues et cadres de vélos...

# Bouteilles et Flacons PLASTIQUES



**Attention !**  
**Je ne mets pas :**  
les pots de yaourts, de crème ou de beurre, les barquettes de charcuterie, beurre, glace, viennoiseries, plats préparés, les emballages en polystyrène de viande, poisson, les poches et sachets plastiques, les jouets, les ustensiles ménagers en plastique (seau, bassine), le matériel hi-fi ou ordinateur, les blisters...

# Papier



**Attention !**  
**Je ne mets pas :**  
Les papiers souillés, absorbants, nappes, serviettes, mouchoirs

# Carton



Alu et Acier ➡ Industrie automobile (carrosserie)

Plastiques ➡ Pulls polaires, t-shirts, mobilier de jardin, mobilier urbain, tuyaux...

Papiers ➡ Economie des ressources naturelles et énergétiques, réduction de l'utilisation de certains produits chimiques

Carton ➡ Même filière que le papier

# Ordures Ménagères



Tout ce qui n'est pas recyclable, compostable ou déposable en déchetterie.

**Bac VERT**

## Verre



Attention !

**Je ne mets pas :**

Les miroirs, vitres, rétroviseurs, pare-brises, aquariums, ampoules, néons, écrans, vaisselle, verres.

⇒ Régénéré en verrerie

## Composteur Individuel



Epluchures de fruits et légumes, sachets de thé, marc de café, restes organiques de repas (riz, pâtes, blé, pain), coquilles d'œuf, papier absorbant non gras, fleurs fanées...

Pour une meilleure qualité du compost, **Je ne mets pas :** écorces d'agrumes, peaux épaisses (melon), restes de viande ou de poisson, produits laitiers, matières grasses.

Possibilité d'obtenir un composteur individuel auprès du Sirtomm (participation 15€).

Bonvillaret :  
Mardi, Merc,  
Sam  
de 14h à 17h  
et vendredi  
de 9h à 12h

## Déchetterie

- Les déchets verts : tontes de gazon, feuilles mortes, petits branchages, tailles de haies...
- Les encombrants : canapés, chaises, meubles de rangement, fauteuils, tables, armoires...
- Les déchets électriques : l'électroménager encombrant, les écrans, les appareils électriques.
- Les autres déchets : piles, accumulateurs, plâtre, pvc, solvants, peintures, pesticides...

**Si vous ne possédez pas de moyen de transport de vos déchets encombrants pour la déchetterie, pensez à vous inscrire en mairie pour bénéficier du ramassage organisé par la commune !**

## Les D.A.S.R.I.



Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux, piquants ou coupants : seringues, stylos injecteurs, scalpels...

Le Médibus se charge de la collecte.

Contactez le Sirtomm pour connaître les modalités de ramassage.